



3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cd68judo.fr>

Présidence – Circulaire N°16/17-07 du 21 septembre 2016.

RÉCOMPENSES

Mesdames, Messieurs les Présidents et correspondants de clubs,

Comme à son habitude au début de chaque Olympiade, la Fédération prévoit une session spéciale de remise de récompenses. Cette session, au niveau national, aura lieu le 09 novembre 2016.

Pour préparer cette promotion, une réunion au niveau du Bassin Alsacien est prévue mi-octobre.

Compte tenu du caractère exceptionnel de celle-ci, je vous demande de bien vouloir nous faire connaître, au secrétariat du CD68, la ou les personnes que vous souhaitez proposer le plus rapidement possible et en tout état de cause **avant le 15 octobre prochain**.

Cette session spéciale vise à pouvoir récompenser des personnes qui auraient été « oubliées » ou qui seraient passées au travers des mailles du filet ces dernières années.

Ces récompenses visent à reconnaître l'engagement de vos bénévoles, encadrants ou méritants à tout point de vue.

N'hésitez pas à faire vos propositions.

Je vous rappelle que les personnes pouvant prétendre aux récompenses doivent obligatoirement être licenciées pour la saison en cours (2016/2017). Les récompenses concernées sont :

Lettres de félicitations,

Médaille de Bronze, Argent, Or et Grande médaille d'Or fédérales,

Trophée Shin,

Palme de Bronze, Argent et Or (pour les enseignants),

Médaille de Bronze, Argent et Vermeil du Grand Conseil des Ceintures Noires.

Par avance et sachant pouvoir compter sur vous, recevez, Mesdames, Messieurs, mes sportives salutations.

Le Président

M. CARDOSO Jean-Luc